



CARTE D'IDENTITÉ

L'évaluation de retour

Le CNE a évalué pour la première fois l'université de Rouen en 1991. Cette évaluation avait mis en évidence les signes avant-coureurs d'une profonde crise de croissance : de fait, l'accroissement des effectifs étudiants a exacerbé des disparités entre UFR, provoquant une grave crise en 1995. Un plan d'urgence en a contenu les effets immédiats, mais des germes de scission persistent. Dans ce contexte de disparités entre UFR, accentué par un pouvoir central affaibli et une multiplication des implantations, le CNE a procédé en 1998 à une seconde expertise de l'université, menée dans le cadre de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur du site de Haute et Basse-Normandie. Celle-ci montre qu'au sortir d'une phase délicate, l'université de Rouen est parvenue à éviter l'éclatement, notamment grâce au soutien de l'État et des collectivités locales. Cependant, de nombreuses questions stratégiques appellent des réponses fermes et concertées.

Quelques chiffres

En 1996-1997, année de référence pour les données chiffrées de l'évaluation, l'université de Rouen (hors IUT) comptait :

- 26 059 étudiants ;
- 924 emplois d'enseignants, dont :
 - . 276 emplois de professeurs ;
 - . 420 emplois de maîtres de conférences ;
- 722,70 emplois de personnels IATOS.

État des lieux

Depuis la précédente évaluation du CNE, en 1991, l'université de Rouen a connu des changements nombreux et importants :

- une augmentation très forte des effectifs étudiants : 20 000, en 1991 ; 28 292, en 1998, soit une augmentation de 40 % en 7 ans ;
- un important programme de constructions immobilières : entre 1991 et 1998, les surfaces bâties ont augmenté de 60 %, passant de 109 286 m² (INSA inclus) à 171 157 m², auxquels s'ajouteront 40 000 m² de constructions prévues ;
- une augmentation du nombre de campus : à terme, l'université aura 4 sites à Rouen et 2 sites à Évreux ;
- une diversification des formations proposées :
 - . en 1991, création d'un IUP en Génie mathématique et informatique et d'un Institut d'administration des entreprises ;
 - . en 1992, création de l'UFR STAPS ;
 - . en 1995, ouverture d'un IUT à Évreux ;
 - . en 1996, création de deux IUP (Génie électrique et informatique industrielle, Management et gestion des entreprises) ;
 - . en 1997, inauguration du bâtiment de l'IRCOF (Institut de recherche en chimie organique fine) ;
- une restructuration en cours de la recherche par la création de trois pôles pluridisciplinaires de formation et de recherche, couplant une logique de rapprochement thématique et une logique de site :
 - . le pôle en Sciences de/pour l'ingénieur : localisé au Madrillet, il rassemble les compétences de l'université de Rouen et de l'INSA de Rouen ;
 - . le pôle de Chimie, biologie - santé, sciences de la terre concerne à la fois l'UFR de Médecine et de Pharmacie, celle de Sciences, et les IUT d'Évreux et de Rouen. Le secteur santé (médecine-pharmacie) actuellement au Madrillet sera installé en 1998 sur le site Rouen-Martainville. Les laboratoires de chimie et de biologie de l'université de Rouen resteront regroupés sur le site de Mont Saint-Aignan ;
 - . le pôle Patrimoine et aménagement doit rassembler les compétences de 4 UFR (Lettres et sciences humaines, Psychologie-sociologie-sciences de l'éducation, Droit-sciences économiques, STAPS). Il doit être reconnu dans le prochain contrat de plan État-Région (2000-2004). À cet ensemble seront associés l'université du Havre et l'École d'architecture de Normandie.

DES QUESTIONS STRATÉGIQUES

Restructurer le pouvoir central

Depuis plusieurs années, la fonction de secrétaire général est vidée de son contenu. Malgré les efforts entrepris, en particulier par les chargés de mission, il n'y a donc pas le relais nécessaire avec les services administratifs. La configuration des services centraux, au nombre de huit, ne donne pas satisfaction : leur regroupement s'impose. Depuis 1993, il n'y a pas de service central de scolarité, et il est difficile de trouver une information sur les maquettes des diplômes habilités. Aujourd'hui, il existe 13 lieux d'inscription et de délivrance de diplôme, avec les difficultés de gestion qui en découlent. S'agissant des services communs, il est nécessaire de rattraper un retard sur le plan de l'informatisation et d'assurer l'ouverture de nouvelles sections. Une nouvelle structuration s'impose donc, qui prenne en compte la dispersion géographique des sites, la pénurie de personnels IATOS, la gestion des heures supplémentaires et le retard de l'université en matière d'informatisation.

Définir une politique financière

La dotation générale de fonctionnement du ministère de tutelle est attribuée en totalité aux composantes selon des règles de partage effectué sur des critères d'effectifs étudiants et de compensation de personnel. Comme le niveau central n'a pas d'étudiants, il n'a pas les moyens financiers suffisants pour créer une véritable politique d'établissement.

Inciter la valorisation de la recherche

À l'université de Rouen, il n'existe pas de réelle structure centrale forte pour la valorisation et le transfert de technologie. Seule une cellule de transfert de technologie, assez réduite et cantonnée dans un rôle fonctionnel, a une vue d'ensemble de la valorisation. La politique de valorisation de l'université s'exprime par ailleurs grâce à des structures spécialisées plus ou moins proches, ou plus directement par la démarche des laboratoires dans le cadre d'une activité contractuelle globalement importante.

Accentuer l'ouverture extérieure

Depuis plusieurs années, l'université développe ses relations internationales. Ce souci d'ouverture est également régional et se traduit par le soutien remarquable apporté à l'université par les collectivités territoriales afin de favori-

ser l'expansion de la recherche. La participation de la Région a également permis la création de plusieurs sites (le Madrillet pour l'INSA, Martainville et Rouen-Pasteur pour l'université de Rouen). Enfin, les réunions périodiques où figurent des représentants des collectivités sont appréciées et doivent être poursuivies.

BILAN DES COMPOSANTES

Une politique de recherche à définir

Localisée sur le site de Mont Saint-Aignan, l'*UFR de Droit, Sciences économiques et Gestion* intègre également l'IAE et l'IPAG et est responsable d'un IUP (Management et gestion des entreprises) et d'une section DEUG à Évreux. Avec 5 011 étudiants, elle constitue la deuxième UFR de l'université. Faute de locaux suffisants, étudiants en DEA et doctorants ne bénéficient pas de conditions de travail satisfaisantes. Le sous-encadrement en enseignants se traduit par l'appel à plus de 100 vacataires, ce qui entraîne un volume important d'heures complémentaires. Les relations au sein des corps enseignants se sont améliorées bien que subsistent encore des désirs de scission. Enfin, la recherche constitue toujours le point faible de cette UFR, tout comme le service de documentation. On peut espérer que le relogement imminent de l'UFR dans le bâtiment neuf du site de Rouen-Pasteur apportera une réponse positive aux problèmes, au moins matériels.

Des blocages préjudiciables

Implantée sur le site de Mont Saint-Aignan, l'*UFR de Psychologie, Sociologie et Sciences de l'éducation* souffre autant de la pénurie de locaux que d'un manque d'équipement. En outre, les effets pervers du système dérogatoire d'obtention des UV produit un gonflement des effectifs et nécessite un recours massif aux heures complémentaires ainsi qu'aux vacataires. De sorte que la gestion administrative, pédagogique et financière devient très difficile et, à terme, génératrice de conflits potentiels. Enfin, si depuis la précédente évaluation un conseil scientifique a été mis en place, on constate qu'en revanche une véritable politique de la recherche fait toujours défaut, le fait que la moitié des enseignants réside à Paris ne contribuant pas à améliorer cette situation.

Une restructuration à valoriser

Forte de 8 436 étudiants, l'*UFR de Lettres et Sciences humaines* est la plus importante de l'université. Malgré des déficiences en locaux, en équipement et en encadrement administratif et pédagogique, un effort de restructuration a été entrepris depuis 1991. Il s'est traduit par le renforcement du gouvernement central de l'UFR et par la mise en place d'un conseil scientifique capable d'élaborer une politique concertée de recherche. Cependant, des difficultés demeurent : le gonflement des effectifs (notamment en histoire) reste difficile à réguler et l'UFR souffre de l'absence de filières à caractère professionnalisant. Enfin, la semestrialisation pose des problèmes d'adaptation. Quant à la recherche, on peut s'étonner que sa qualité contraste avec son isolement.

Une dynamique de réforme

L'*UFR de Médecine et Pharmacie* est implantée sur le site de Mont Saint-Aignan mais doit prochainement s'installer dans de nouveaux locaux voisins du CHU Ch. Nicolle. Ce déménagement s'associe à une réforme des études médicales centrée sur la méthode d'apprentissage par problème : ces deux éléments devraient contribuer à améliorer les conditions de la formation et de la recherche. Sur ce dernier point, l'UFR a restructuré son activité de recherche en favorisant des regroupements aussi bien dans les unités fondamentales que dans les services cliniques.

Une impression de cohérence

Principalement installée à Mont Saint-Aignan, l'*UFR des Sciences et Techniques* a deux autres antennes (au Madrillet et à Évreux). Elle a procédé à une diversification de ses filières ainsi qu'à l'augmentation du nombre des filières professionnalisées (en créant 3 MST et 2 IUP), qui ont bénéficié de la fructueuse cohérence développée entre recherche et formation. Le soutien actif des collectivités locales a en outre permis la construction de nouveaux locaux et s'est traduit par un encouragement de la formation continue et de la recherche. Directement concernée par le déménagement au Madrillet, où s'installeront la physique, l'informatique et les mathématiques, l'UFR sera la seule composante établie sur deux sites (puisque chimie, biologie et géologie demeureront à Mont Saint-Aignan).

Une situation précaire

Créée en 1992 et implantée à Mont Saint-Aignan, l'*UFR STAPS* a vu ses effectifs étudiants croître dans des proportions maîtrisées. Mais cette UFR souffre d'un faible

taux d'encadrement, à telle enseigne que les enseignants ne dispensent que 45 % du potentiel d'enseignement sur horaires statutaires : d'où une enveloppe d'heures complémentaires trop importante. De même, les locaux d'enseignement font défaut, ce qui rend la situation précaire.

Des situations contrastées

Situé sur le site de Mont Saint-Aignan, l'*IUT de Rouen* est le premier IUT créé en France, en 1965. Cet IUT souffre d'un sous-encadrement (50 à 55 %) dans certains départements, ce qui entraîne un budget d'heures supplémentaires élevé. Le déménagement prévu au Madrillet de composantes de recherche et d'enseignement qui interagissent fortement avec l'IUT inquiète beaucoup à cause de l'éclatement qu'il produirait.

Créé en 1995, l'*IUT d'Évreux* est, quant à lui, bien doté en structures d'accueil. La recherche s'est bien développée mais elle n'est pas autonome puisque rattachée à l'université de Rouen. L'IUT d'Évreux est actif dans le domaine de la formation continue, en particulier grâce à un bon taux d'encadrement.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations qu'a pu formuler le CNE concernent essentiellement :

Le gouvernement

Si l'unité de l'établissement demeure bien l'objectif premier de la politique poursuivie, il convient de confier à un secrétaire général la responsabilité des objectifs et les moyens de leur mise en œuvre.

La gestion administrative

Les services centraux doivent être regroupés en un petit nombre de directions et se voir confier la plupart des domaines relevant aujourd'hui des chargés de mission. Cette restructuration de l'administration doit s'accompagner d'une définition claire du degré d'autonomie de chacun des campus. De nombreux actes de gestion, comme la scolarité ou les services des enseignants, sont effectués par les composantes avec des méthodes et des résultats très variables. Cette situation ne peut continuer. Les services centraux doivent définir des règles communes précises et procéder à leur informatisation.

En outre, l'informatisation du Service commun de la documentation doit rattraper son retard, en même temps que de nouvelles sections seront ouvertes ; sans une aide substantielle de l'université, de la tutelle, voire des collectivités locales, le succès de cette mutation n'est pas assuré.

La gestion financière

Il est essentiel que l'échelon central de l'université dispose effectivement des moyens financiers sans lesquels une véritable politique d'établissement est impossible.

La politique de pôles de recherche

L'organisation en pôles de recherche est globalement satisfaisante, mais elle implique une programmation des déménagements et des moyens en personnels et en équipements. Les responsables doivent veiller à une meilleure concertation pour réussir cette opération.

Afin d'éviter la multiplicité des discours concurrents, il convient de localiser clairement le pôle Patrimoine et aménagement de recherche et de créer une cellule de réflexion réunissant un représentant de la Région et un représentant de l'université, après consultation des équipes de recherche des UFR concernées.

L'implantation géographique

L'implantation d'une antenne de l'IUT d'Evreux à Elbeuf, située à 8 km du Madrillet, ne semble pas raisonnable.

L'UFR de Droit, Sciences économiques et Gestion

Le succès des laboratoires susceptibles d'obtenir des labels nationaux exige tout à la fois un véritable esprit de recherche et une politique d'ouverture vers l'étranger.

L'UFR de Psychologie, Sociologie et Sciences de l'éducation

Une réorganisation des maquettes habilitées ainsi qu'une véritable information des étudiants et des enseignants s'imposent pour résorber les encombrements actuels. D'autre part, la maîtrise de l'administration et de la gestion suppose la mise en place d'un service comptable structuré et modernisé.

L'UFR de Lettres et Sciences humaines

Un effort a été accompli concernant le renforcement du gouvernement de l'UFR ainsi que la définition d'une politique de recherche. Mais cet effort est destiné à rester vain si les personnels ne sortent pas de leur silence et de leur excessive modestie. Il convient donc d'entreprendre la mise en valeur des enseignements et des laboratoires.

L'UFR de Médecine et Pharmacie

La restructuration de la recherche doit être poursuivie en tirant un meilleur parti de la mixité de l'UFR.

L'UFR des Sciences et Techniques

L'université doit obtenir de la tutelle le respect du taux d'entretien des surfaces "scientifiques" afin de ne pas pénaliser l'UFR où s'effectue la majorité de la recherche rouennaise.

La réponse du Président de l'Université de Rouen figure dans le rapport d'évaluation du CNE en page 125

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www-cne.mesr.fr>

Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet de l'université de Rouen : <http://www.univ-rouen.fr>

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier / Conception-rédaction : Olivier Chazaud
Conception graphique : Marie-Noëlle Soudit / Edition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94